

META – JOURNAL DES TRADUCTEURS
VOLUME 51, N^o 4, DÉCEMBRE 2006

Irina LULCIUC
Constantin TIRON

Université « Ștefan cel Mare », Suceava, Roumanie

Abstract : The article presents the Canadian translation review *Meta* and its number 51/2006 stressing on terminology.

La revue *META – Journal des traducteurs*, est conçue comme un ouvrage de spécialité qui s'adresse surtout à un public averti, intéressé par le phénomène complexe de la traductologie ; c'est ainsi qu'elle vise notamment les spécialistes en théorie et pratique de la traduction, les interprètes, les terminologues. Mais, en même temps, elle peut constituer un manuel, un guide pour les étudiants, pour tous ceux qui désirent apprendre les techniques de l'acte de traduction, les instruments dont le traducteur se sert pendant l'acte de traduire.

Le volume 51 de la revue *META*, paru en 2006, Les Presses Universitaires de Montréal, comprend deux parties : la première partie est dédiée à la traduction des noms propres, tandis que la deuxième traite des aspects concernant la langue, la traduction et la mondialisation. On doit tenir compte du fait que les travaux qui ont abordé le problème du nom propre ne traitent que des anthroponymes et des toponymes, tandis que d'autres dimensions essentielles pour ce qui est du nom propre sont presque totalement ignorées. C'est pour cela que Thierry Grass, John Humbley et Jean Louis Vaxelaire, ceux sous la direction de qui a été publiée la première partie intitulée *La traduction des noms propres*, parlent, dans l'introduction, de la

nécessité de concevoir une nouvelle vision, une autre acception en ce qui concerne le nom propre dans la perspective de la traduction. Ils y lancent l'idée de pouvoir un jour demander à l'ordinateur de traiter les noms propres, c'est-à-dire, ils y annoncent la possibilité d'un traitement automatique des noms propres par l'intermédiaire de l'ordinateur.

La partie dédiée à la traduction des noms propres comprend plusieurs articles qui réussissent très bien à mettre en lumière des aspects essentiels tels la traduction multilingue des noms propres dans Prolex, la traduction automatique des noms propres, la présence des anthroponymes en texte de théâtre, le cas des toponymes étrangers, la traduction des noms d'institution et les problèmes de traduction pour le nom propre en russe.

En partant de la prémisse que chaque langue a ses propres caractéristiques, ses propres particularités, les auteurs du premier article intitulé *La traduction multilingue des noms propres dans Prolex*, considèrent que le problème de la traduction des noms propres doit être vu sous l'angle multilingue. Pour prouver le côté multilingue, les signataires de l'article se sont proposés d'illustrer leurs propos par des exemples issus de différentes langues européennes, telles l'allemand, l'anglais, le français, le polonais et le russe. On y remarque une très claire distinction entre ce que l'on appelle des noms propres « purs », c'est-à-dire les noms de personnes, de pays ou de villes et ce que l'on appelle des noms propres « descriptifs ». Ces derniers regroupent des expressions complexes formées d'un nom propre et une expansion, en exemple illustratif dans ce sens étant le nom propre descriptif *Organisation des Nations Unies*. L'article accorde une grande importance au problème de la translation des noms propres. C'est une bonne occasion pour les auteurs de l'article en question de mettre en évidence les différents procédés de la translation : l'emprunt (la non - traduction), le calque, la transposition, l'adaptation, la modulation, l'incrémentialisation, la translittération et la transcription. Le mérite de l'article consiste aussi dans le fait qu'il insiste sur la nécessité de développer le projet Prolex dont l'objectif est de traiter

automatiquement les noms propres pour fournir ainsi une aide à la traduction.

Le même besoin du traitement automatique des noms propres, annoncé dans le premier article se constitue comme un centre d'intérêt pour l'article intitulé *Linguistique et reconnaissance automatique des noms propres*, dont la signataire est l'universitaire française Nathalie Friburger. De nos jours, on a la chance de trouver toutes sortes d'informations textuelles grâce à l'Internet, autrement dit, on vit à l'époque où le support informatique est à la fois, très à la mode et en même temps très efficace. Nous, comme consommateurs d'informations, nous devons en profiter pleinement. D'ici, on devine le désir de plus en plus évident de minimiser le travail humain et, par conséquent, de fabriquer des systèmes informatiques qui puissent faciliter l'accès aux informations en format électronique. Nathalie Friburger ne fait autre chose que souligner l'importance d'un tel système capable de réaliser la traduction automatique des noms propres. Selon l'auteur de l'article, ces systèmes devraient pouvoir repérer correctement les noms propres dans les textes et leur attribuer une catégorie (lieu, personnes, organisations ...).

Thierry Gallèpe, dans son article *Anthroponymes en texte de théâtre : drôles de noms propres*, se propose d'observer les noms propres, plus précisément, les anthroponymes utilisés dans les textes de théâtre, d'en préciser la structure et de montrer dans quelle mesure ils peuvent influencer leur traduction. En faisant des investigations concernant le sens du nom propre, en examinant en permanence l'opposition dénotation / connotation, le signataire de l'article arrive à la conclusion qu'au-delà de la signification non lexicale, les anthroponymes cachent également un sens lexical bien réel (même si l'on le retrouve seulement dans le registre du connotatif).

Le problème de la traduction des toponymes étrangers est très bien traité par Thierry Grass dans l'article intitulé *La traduction comme appropriation : le cas des toponymes étrangers*. Les événements contemporains, tels la globalisation, imposent ou sollicitent une uniformisation des noms géographiques ; cela s'explique par la nécessité d'une meilleure compréhension

internationale. La traduction des toponymes doit être faite en tenant compte des aspects linguistiques mais aussi sans négliger la culture. Thierry Grass montre que l'appellation « toponyme » ne suffit pas, en argumentant le besoin d'ajouter à chaque toponyme un trait locatif. C'est pour cela que l'on identifie de nouvelles classes de toponymes, telles *les objets célestes* (la comète de Halley), *les bâtiments* (l'Arc de Triomphe) ou *les lieux mythiques ou fictifs* (Utopie). Même si l'on remarque la tendance de laisser le toponyme tel quel (c'est-à-dire garder la forme de la langue source), on se rend compte qu'il est presque impossible de traiter de manière homogène la traduction des toponymes.

La traduction des noms d'institutions représente un cas intéressant à signaler. Dans ce sens, celui qui signe l'article *La traduction des noms d'institutions*, John Humbley, commence ses observations par à partir d'un sondage qu'il a réalisé, un sondage capable de lui indiquer dans quelle mesure les responsables d'institutions désirent traduire le nom de leur institution. L'auteur a fait des recherches sur Internet pour analyser la situation des institutions qui proposent la traduction de leur nom en plusieurs langues. C'est ainsi qu'il a remarqué plusieurs tendances : certaines institutions commerciales, par exemple, essaient d'adopter des noms qui soient les mêmes dans tous les pays ; d'autres institutions hésitent entre traduire le nom ou le laisser dans la langue d'origine. De ce côté, John Humbley observe que l'on traduit davantage à partir des langues moins connues, moins répandues, et on traduit moins à partir des langues véhiculaires. Cet article mérite l'attention de toute personne avertie, intéressée par la problématique de la traduction des noms d'institutions, car il comprend d'une part des analyses très minutieuses pour des situations où l'on a déjà traduit de tels noms et, d'autre part, des recommandations pour un tel type de traduction.

Un article à part est dédié au nom de marque déposée. Il s'agit d'une unité tout à fait atypique dans le paysage lexical. Le nom de marque déposée ne contient pleinement les caractéristiques ni du nom propre, ni du nom commun, ni du terme technique. Cette classe regroupe : *des patronymes* (Michelin, Peugeot, Ajax), *des toponymes*

(Mont - Blanc, Evian), *des lexèmes* (Carrefour, Persil), *des créations morphologiques* (Sucrette, Danette), *des créations orthographiques* (Délisse, Axion), *des onomatopées* (Crunch, Kit – Kat), *des noms sans signification apparente en français* (Omo, Bic, Nestlé), *des séquences polyléxicales, type locutions* (La vache qui rit, Nouvelles frontières), *des sigles et identifiants numériques* (BMW). Gérard Petit, l’auteur de l’article *Le nom de marque déposée : nom propre, nom commun et terme*, se propose d’analyser successivement les propriétés syntaxiques, référentielles, sémantiques et juridiques des noms de marque déposée (ce que l’on appelle ND).

Sergueï Sakhno, l’auteur de l’article *Nom propre en russe : problèmes de traduction*, a le courage de parler des problèmes supposés par la traduction en français des noms propres issus des textes russes. Parmi les aspects les plus importants que l’auteur désire présenter, on remarque le problème du passage du cyrillique à l’alphabet latin. Sergueï Sakhno insiste aussi sur les difficultés liées au système anthroponymique russe (patronymes, diminutifs) et sur celles déclenchées par les évolutions politiques récentes dans l’espace post-soviétique (débaptisations, rébaptisations, autochtonisation toponymiques).

L’article *Pistes pour une nouvelle approche de la traduction automatique des noms propres*, signé par Jean Louis Vaxelaire, a comme objectif de définir les noms propres et de voir en quelle mesure ils sont ou non traduisibles et tout cela dans l’intention de pouvoir traiter de manière automatique les noms propres. L’auteur n’oublie pas de mentionner quelques facteurs qui déterminent l’option pour modifier ou conserver dans sa forme originale un nom propre, tels : le contexte historique, la langue source, le genre textuel etc.

La deuxième partie de ce recueil commence par une introduction réalisée par les coordonnateurs Louise Brunette et Marc Charron et contient plusieurs articles, en français et en anglais, qui ont fait l’objet des Communications lors du 16^e Congrès de l’Association canadienne de traductologie sous le thème

« Traduction et mondialisation », à l'Université de Dalhousie, à Halifax.

Le terme de mondialisation, instrument de maîtrise et de domination pour les uns, outil de résistance pour les autres, est employé avec de multiples significations tout au long de cet éventail d'articles. Il est synonyme de « conflit » et « interdépendance » dans le domaine géopolitique, « hégémonie culturelle » et « métissage » de point de vue socioculturel, « intégration » et « autonomie », politiquement parler. La mondialisation est examinée du point de vue des pratiques et des perspectives traductionnelles, tout en analysant si la traduction contribue au maintien et au renfort des rapports hiérarchiques qui s'établissent au niveau du contexte mondialisant dans des divers contextes, l'un des domaines évidents de sa manifestation étant celui de la langue.

Dans l'article *Globalization and the Politics of Translation Studies*, Anthony Pym, spécialiste en études sociologiques, traduction et relations interculturelles, considère que la mondialisation recourt en permanence à l'utilisation de l'anglais, tout en favorisant l'augmentation de la demande de traductions. La redéfinition de la traductologie dans le contexte mondialisant suppose l'agencement de cette discipline autour de certains principes (organisation des formations encadrées par des plans nationaux et régionaux, défense des cultures minoritaires, investissement dans l'altérité culturelle) qui doivent être découverts, évalués, modifiés, tout en restant fidèle au binarisme texte source – texte cible utilisé dans les traductions. Tous ces principes y sont analysés de la perspective du manque des recherches sur la traduction dans l'espace américain.

En analysant l'histoire du japonais, ses réformes langagières (qui correspondent à des contacts déterminants avec l'étranger) et son développement à l'écrit, Natalia Teplova, qui s'occupe en tant que professeur à l'Université Concordia, au Canada, de la traductologie, examine dans son article l'ouverture de cette langue à l'étranger par le biais de la traduction. Elle reconnaît que les grands changements linguistiques sont tributaires de l'évolution politique ou

économique. Mais ces transformations favorisent une meilleure connaissance de cette langue assez difficile qui ne connaît pas l'invasion ou la menace de langues de prestige auxquelles le japonais fait quand même recours pour se renouveler. En restant dans l'espace asiatique, la recherche de James St. Andre, *Globalization versus localization in the Singaporean Translation Market*, se dirige vers la différenciation globalisation / localisation concernant les formes canoniques (présentes au parlement, dans les tribunaux, dans les textes ou les événements de type commercial et même en traduction littéraire) du mandarin et de l'anglais à Singapour ; dans tous ces cas l'utilisation de la langue locale s'avère inexistante

Brian Mossop, professeur à l'Université de York, au Canada, examine dans son étude *Has Computerization Changed Translation ?* l'impact de la localisation et de la technologie sur la traduction parce qu'il considère que le traducteur d'aujourd'hui accomplit les tâches de l'informaticien, du graphiste, du lecteur d'épreuves, etc. De l'autre côté l'article *La localisation, palimpseste de l'aménagement terminologique ? Stratégies d'implantation terminologique et marketing* de Jean Quirion a comme centre d'intérêt la localisation, en tant qu'adaptation culturelle et linguistique, et les logiciels spécialisés pour langagiers. Il examine la mise en marche de la localisation (qui oblige à des particularités socioculturelles et groupe géolinguistiques spécifiques) et de la mondialisation, tout en reconnaissant la spécificité culturelle du consommateur de terminologie, qui, en tant que pratique, se transforme de plus en plus en socioterminologie.

Paula Bouffard et Philippe Caignon dans leur article sur la *Localisation et variation linguistique. Vers une géolinguistique de l'espace virtuel francophone* observent la localisation vers le français des sites web comme reflet culturel et linguistique du public d'expression francophone. La tendance générale met en évidence le contraste considérable entre la standardisation par la mondialisation du contenu linguistique de ces sites (le recours persistant à l'anglais), d'une part, et le renforcement des différences culturelles locales (le maintien de la langue française par l'innovation linguistique imposée

par la culture canadienne), d'autre part. Toutes ces analyses sont réalisées en ayant comme support pratique quelques sites franco-européens et un site canadien de l'entreprise Mercedes – Benz.

A la suite de l'article *Pour une réaffirmation de l'« être-ensemble » par la traduction* on apprend l'opinion d'Arnaud Laygues sur le traducteur qui doit assumer une certaine responsabilité ontologique dans cet univers mondialisé, son rôle étant de comprendre les groupes humains, de protéger et de diffuser le patrimoine culturel de l'humanité. L'acte de traduire ne doit pas se limiter à une prestation de service, mais doit s'amplifier vers une compréhension en profondeur de l'interculturalité, de l'unicité humaine.

La conclusion sur le sujet de la mondialisation appartient à Yves Gambier, le directeur du Centre de Traduction et d'Interprétation de l'Université de Turku, spécialiste en traductologie, qui le considère comme une manifestation ambiguë en relation avec la traduction. La traduction actuelle relève de nombreuses questions de communication (qui n'échappent pas aux bouleversements par les technologies de l'information) parmi lesquelles on découvre les aspects fondamentaux de la mondialisation. Tous les articles de ce numéro de la revue *Meta* s'intéressent à l'étude du rôle de la traduction dans la mondialisation des marchés, comme phénomène qui tend à s'imposer et qui détermine de quelle manière et dans quelles conditions s'opère la traduction : le choix des textes à traduire, le recrutement des traducteurs, etc. Du point de vue culturel la mondialisation et la traduction sont deux actions qui conduisent au métissage culturel, mais aussi à l'assimilation et à l'acculturation et ce numéro de la revue le démontre pleinement par ses articles pertinents.